



Information à destination des usagers

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Niort, le 24/11/2021

Réorganisation des services des Finances publiques : Maintien d'un accueil au Centre des Finances publiques de Parthenay

Dans le cadre de la réorganisation des services des Finances publiques, la trésorerie de Parthenay a été transférée vers le Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint Maixent l'École le 1^{er} septembre 2021.

Ce transfert n'a aucune incidence sur l'accueil des particuliers au Centre des Finances publiques de Parthenay. En effet, un accueil généraliste de proximité reste assuré par le Service des Impôts des Particuliers (SIP) pour toutes les questions des usagers relevant de la DGFIP, qu'il s'agisse de questions fiscales, de la délivrance d'informations à caractère général sur les produits locaux ou de règlement de factures **sans QR Code**.

L'utilisateur peut également payer ses factures de la vie quotidienne, dotées d'un QR Code, auprès de commerces agréés Française des Jeux acceptant les paiements de proximité (Liste complète des points de paiement Française des Jeux consultable à l'adresse suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>.)

Les créances concernées par ce dispositif sont :

- les amendes et produits locaux (cantine, crèche, hôpital, ...) jusqu'à 300€ en espèces et sans limitation de montant en carte bancaire ;
- les impôts jusqu'à 300€ en espèces ou en carte bancaire.

Les avantages pour les usagers sont :

- proximité et diversité des points de paiement
- jours et horaires d'ouverture élargis
- confidentialité des transactions